

Résumé épidémiologique hebdomadaire

Cas de COVID-19 en Ontario : pleins feux sur la période du 27 décembre 2020 au 2 janvier 2021

Ce résumé présente les plus récentes données disponibles dans le système de gestion des cas et des contacts (système de GCC) et les autres systèmes locaux de gestion des cas (système de GCC plus) en date du **5 janvier 2021**.

Veillez consulter [l'outil interactif de l'Ontario sur la COVID-19](#) afin de prendre connaissance des plus récentes données sur la COVID-19 selon les bureaux de santé publique, les groupes d'âge, le sexe et les tendances au fil du temps.

Un [résumé quotidien](#) est disponible et présente un résumé épidémiologique de l'activité récente de la COVID-19 en Ontario. Le présent rapport hebdomadaire offre un résumé épidémiologique de l'activité de la COVID-19 en Ontario au fil du temps.

Faits saillants

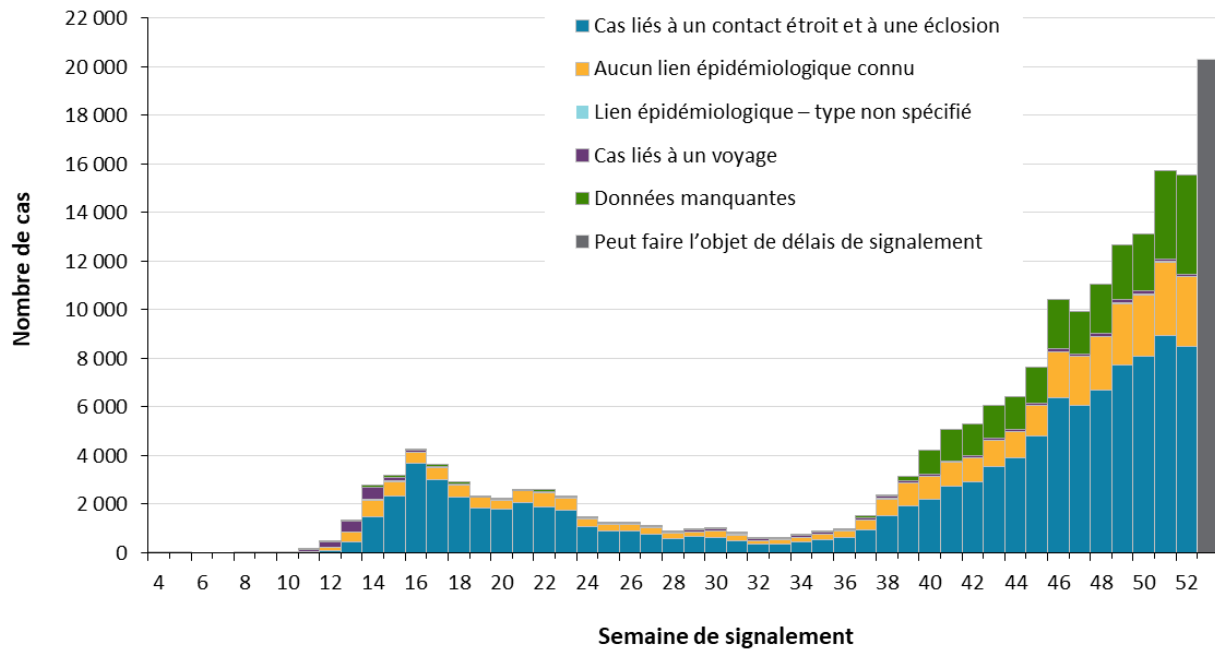
- Un total de 193 692 cas confirmés de COVID-19 ont été signalés en Ontario, avec une date de signalement à un bureau de santé publique jusqu'au 2 janvier 2021.
- Pour les cas dont la date de signalement à un bureau de santé publique varie du 27 décembre 2020 au 2 janvier 2021 (53^e semaine) :
 - au total, 20 324 cas ont été signalés à la santé publique contre 15 529 cas pendant la semaine précédente (du 20 au 26 décembre).
 - Plus de 20 000 cas ont été signalés pendant la semaine visée (soit une augmentation de 30,9 % par rapport à la semaine précédente), ce qui représente le nombre le plus élevé jamais enregistré en une seule semaine. Cette tendance à la hausse des cas se reflète dans tous les groupes d'âge pour la semaine visée.
 - Environ 85 % des bureaux de santé publique ont signalé une augmentation du taux de maladie pendant la semaine visée par rapport à la semaine précédente, et plus des deux tiers des bureaux de santé ont signalé un taux de maladie supérieur ou égal à 40 cas par 100 000 personnes.

Dans le présent document, l'expression « date de signalement à un bureau de santé publique » s'entend de la date à laquelle les bureaux de santé publique locaux ont été informés du cas pour la première fois.

Les corrections ou les mises à jour des données peuvent entraîner le retrait ou la mise à jour de dossiers de cas dans les résumés précédents. Ainsi, les comparaisons du nombre de cas selon la date de signalement à un bureau de santé publique peuvent ne pas correspondre à la variation du nombre de cas quotidiens déclarés publiquement par la province pour la même période, ce qui reflète la différence du nombre cumulatif d'une journée à l'autre.

Nombre de cas au fil du temps

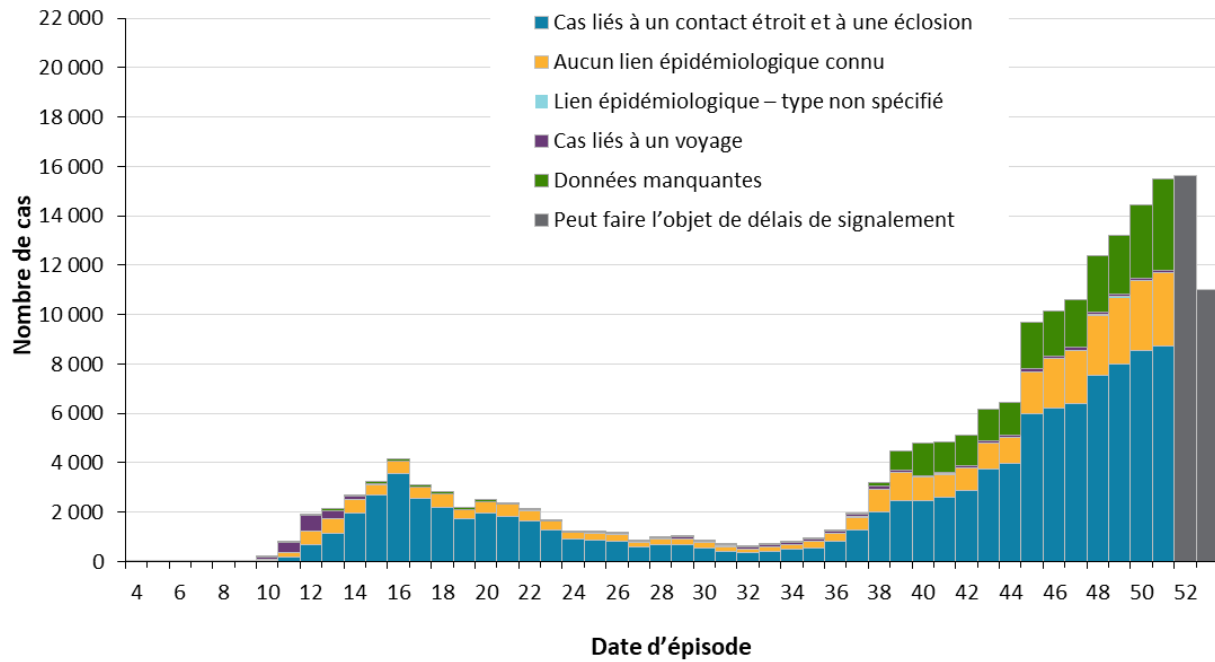
Figure 1 : Cas confirmés de COVID-19 selon la date probable d'infection et la date de signalement à un bureau de santé publique : Ontario



Remarques : Comprend les cas dont la date de signalement s'échelonne de la 4^e semaine (19 au 25 janvier 2020) à la 53^e semaine (27 décembre 2020 au 2 janvier 2021). Voir le [tableau 1A](#) de l'annexe A pour consulter la liste des semaines et des dates de début et de fin correspondantes.

Source des données : système de GCC plus

Figure 2 : Cas confirmés de COVID-19 selon la date probable d'infection et la date approximative d'apparition des symptômes : Ontario



Remarques : La date d'épisode n'est pas indiquée pour tous les cas. Les cas dont la date d'épisode n'est pas indiquée ne sont pas inclus dans cette figure. La définition de la date d'épisode est présentée dans les notes techniques. Comprend les cas dont la date de signalement s'échelonne de la 4^e semaine (19 au 25 janvier 2020) à la 53^e semaine (27 décembre 2020 au 2 janvier 2021). Voir le [tableau 1A](#) de l'annexe A pour consulter la liste des semaines et des dates de début et de fin correspondantes.

Source des données : système de GCC plus.

Caractéristiques des cas

Tableau 1 : Résumé des cas confirmés de COVID-19 selon la date de signalement à un bureau de santé publique : Ontario

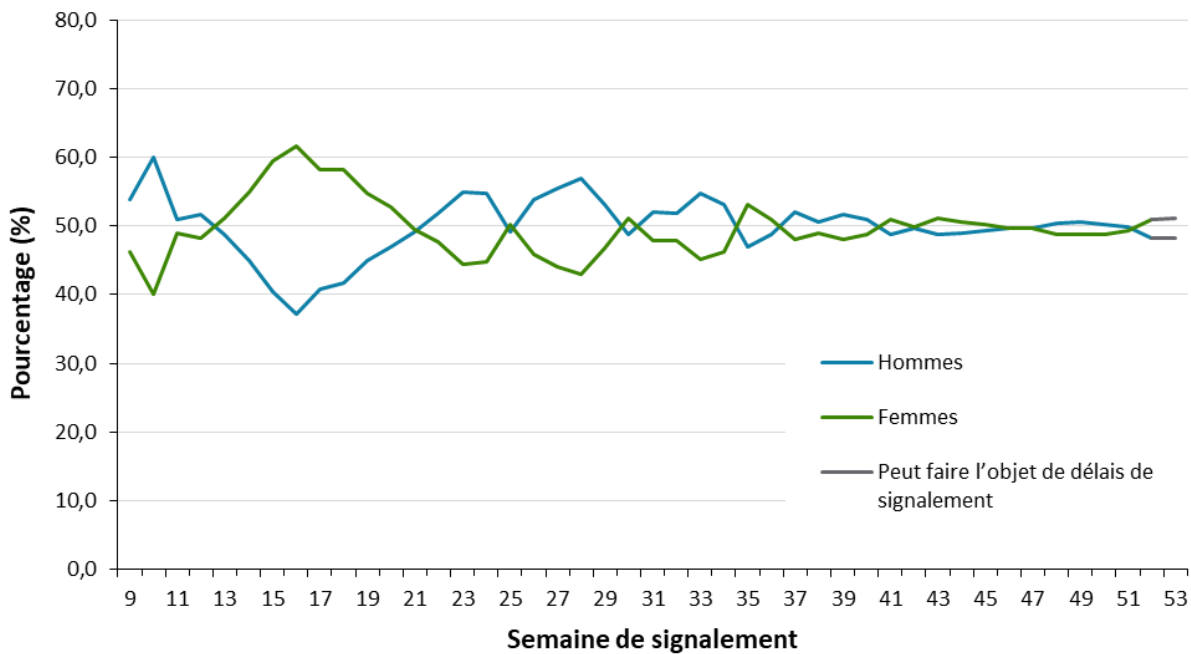
	Cas signalés pendant la 52 ^e semaine (20 au 26 décembre)	Cas signalés pendant la 53 ^e semaine (27 décembre au 2 janvier)	Nombre cumulatif de cas, au 2 janvier	Taux cumulatif pour 100 000 personnes
Nombre de cas	15 529	20 324	193 692	1 303,1
Hommes	7 494	9 789	94 781	1 295,0
Femmes	7 912	10 406	97 726	1 295,2
19 ans et moins	2 147	2 689	25 045	798,5
20 à 39 ans	5 513	7 312	70 574	1 698,0
40 à 59 ans	4 578	6 120	55 906	1 419,8
60 à 79 ans	2 319	3 057	28 012	948,0
80 ans et plus	965	1 139	14 116	2 078,1
Nombre de cas rétablis	S. O.	S. O.	169 602	S. O.

Remarques : L'âge ou le genre n'est pas indiqué pour tous les cas.

Les données de la semaine la plus récente doivent être interprétées avec prudence en raison des délais de signalement.

Source des données : système de GCC plus

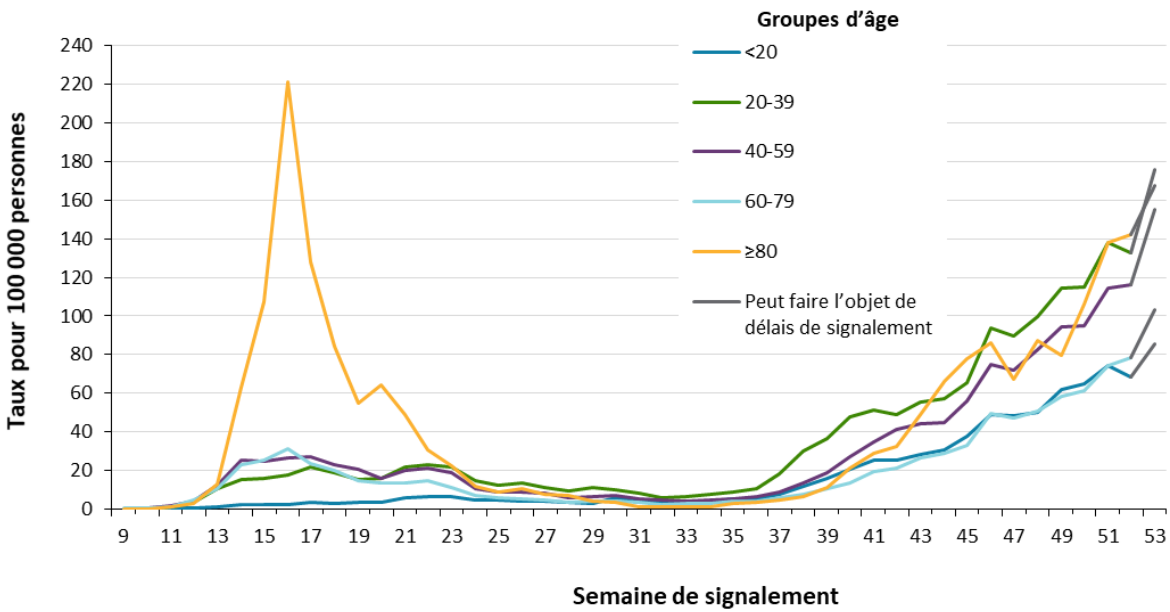
Figure 3 : Pourcentage des cas confirmés de COVID-19 selon le genre et la date de signalement à un bureau de santé publique : Ontario



Remarques : Le genre n'est pas indiqué pour tous les cas. Le dénominateur utilisé pour calculer les pourcentages hebdomadaires comprend tous les cas. Seules sont incluses les semaines comptant plus de 10 cas selon la date de signalement à un bureau de santé publique (à partir de la 9^e semaine). Comprend les cas dont la date de signalement s'échelonne de la 9^e semaine (23 au 29 février 2020) à la 53^e semaine (27 décembre 2020 au 2 janvier 2021). Voir le [tableau 1A](#) de l'annexe A pour consulter la liste des semaines et des dates de début et de fin correspondantes.

Source des données : système de GCC plus

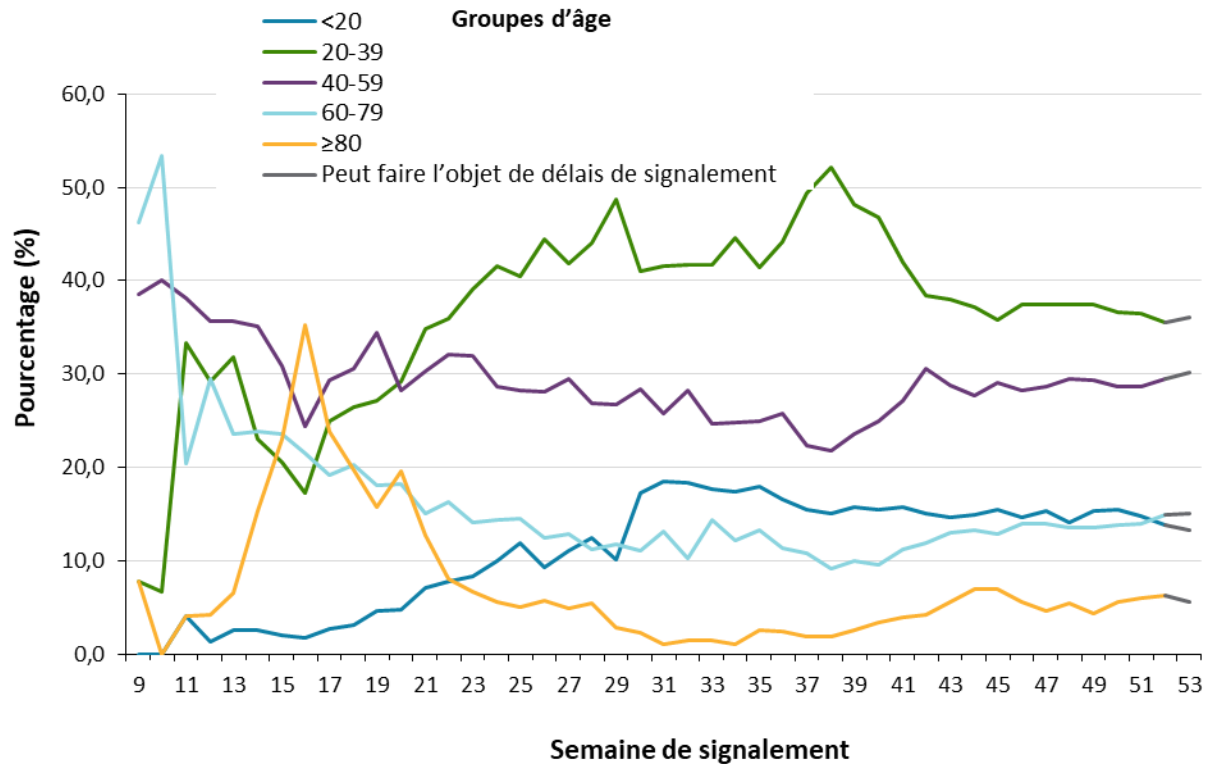
Figure 4a : Taux des cas confirmés de COVID-19 pour 100 000 personnes selon le groupe d'âge et la semaine de signalement à un bureau de santé publique : Ontario



Remarques : L'âge n'est pas indiqué pour tous les cas. Seules sont incluses les semaines comptant plus de 10 cas selon la date de signalement à un bureau de santé publique (à partir de la 9^e semaine). Comprend les cas dont la date de signalement s'échelonne de la 9^e semaine (23 au 29 février 2020) à la 53^e semaine (27 décembre 2020 au 2 janvier 2021). Voir le [tableau 1A](#) de l'annexe A pour consulter la liste des semaines et des dates de début et de fin correspondantes.

Source des données : système de GCC plus

Figure 4b : Pourcentage des cas confirmés de COVID-19 selon le groupe d'âge et la semaine de signalement à un bureau de santé publique : Ontario

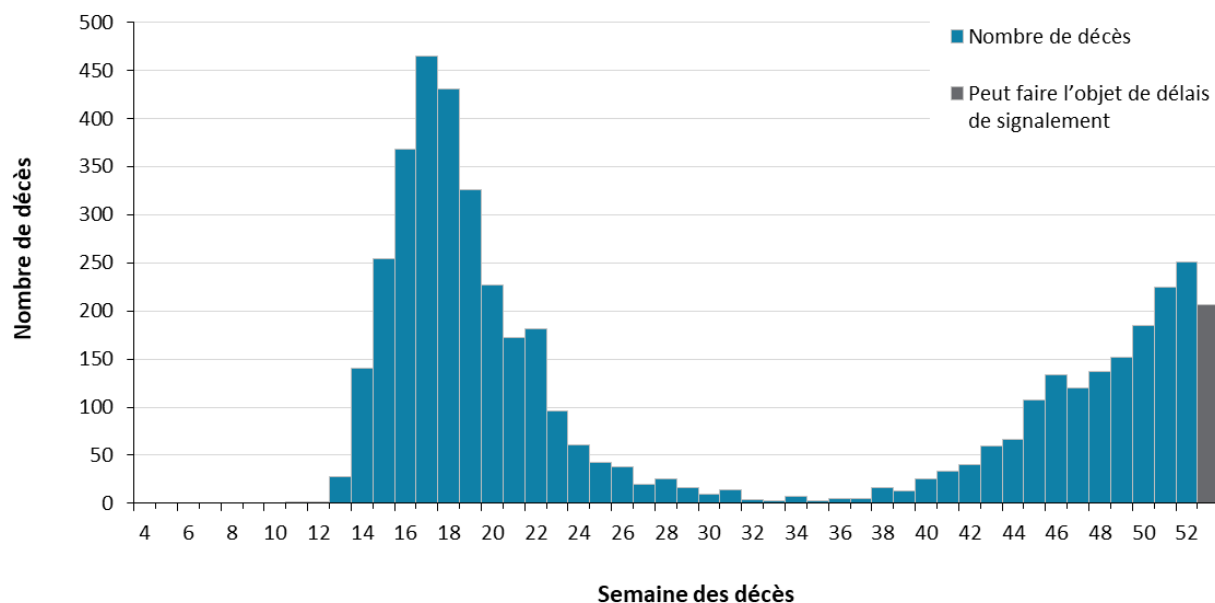


Remarques : Seules sont incluses les semaines comptant plus de 10 cas selon la date de signalement à un bureau de santé publique (à partir de la 9^e semaine). Comprend les cas dont la date de signalement s'échelonne de la 9^e semaine (23 au 29 février 2020) à la 53^e semaine (27 décembre 2020 au 2 janvier 2021). Voir le [tableau 1A](#) de l'annexe A pour consulter la liste des semaines et des dates de début et de fin correspondantes.

Source des données : système de GCC plus

Décès

Figure 5 : Décès parmi les cas confirmés de COVID-19 selon la semaine des décès : Ontario



Remarques : Les cas n'indiquant aucune date de décès ne sont pas inclus dans cette figure. Comprend les cas dont la date de signalement s'échelonne de la 4^e semaine (19 au 25 janvier 2020) à la 53^e semaine (27 décembre 2020 au 2 janvier 2021). Voir le [tableau 1A](#) de l'annexe A pour consulter la liste des semaines et des dates de début et de fin correspondantes.

Source des données : système de GCC plus

Tableau 2 : Résumé des décès parmi les cas confirmés de COVID-19 selon la semaine des décès : Ontario

Décès	Cas signalés pendant la 52 ^e semaine (20 au 26 décembre)	Cas signalés pendant la 53 ^e semaine (27 décembre au 2 janvier)	Nombre cumulatif de cas, au 2 janvier	Taux cumulatif pour 100 000 personnes
Nombre de décès	131	63	4 758	32,0
Hommes	64	30	2 246	30,7
Femmes	66	33	2 473	32,8
19 ans et moins	0	0	1	0,0
20 à 39 ans	1	1	20	0,5
40 à 59 ans	3	3	183	4,6
60 à 79 ans	34	24	1 275	43,1
80 ans et plus	92	35	3 278	482,6

Remarques : L'âge et le genre ne sont pas nécessairement indiqués pour tous les cas. La semaine de signalement est la semaine où le cas a été signalé à un bureau de santé publique. Cela est différent de la « semaine des décès » présentée dans la figure 5, qui correspond à la semaine où le résultat du cas est signalé comme étant « Fatal ».

Les données de la semaine la plus récente doivent être interprétées avec prudence en raison des délais de signalement.

Source des données : système de GCC plus

Exposition

Tableau 3 : Cas confirmés de COVID-19 selon la date probable d'infection et la date de signalement à un bureau de santé publique : Ontario

	Cas signalés pendant la 52 ^e semaine (20 au 26 décembre)	%	Cas signalés pendant la 53 ^e semaine (27 décembre au 2 janvier)	%	Nombre cumulatif de cas, au 2 janvier	Pourcentage cumulatif
Cas liés à un voyage	92	0,6 %	90	0,4 %	4 077	2,1 %
Cas liés à une éclosion ou à un contact étroit avec un cas confirmé	8 510	54,8 %	9 793	48,2 %	117 682	60,8 %
Lien épidémiologique – type non spécifié	0	0,0 %	0	0,0 %	257	0,1 %
Aucun lien épidémiologique connu	2 837	18,3 %	3 162	15,6 %	37 195	19,2 %
Données manquantes ou inconnues	4 090	26,3 %	7 279	35,8 %	34 481	17,8 %
Total	15 529		20 324		193 692	

Remarques : Des renseignements sur la façon dont les cas sont répartis dans chaque catégorie sont présentés dans les notes techniques.

Les données de la semaine la plus récente doivent être interprétées avec prudence en raison des délais de signalement.

Source des données : système de GCC plus.

Sous-groupes démographiques particuliers

Tableau 4 : Résumé des cas de COVID-19 parmi les travailleurs de la santé : Ontario

Travailleurs de la santé	Cas signalés pendant la 52 ^e semaine (20 au 26 décembre)	Cas signalés pendant la 53 ^e semaine (27 décembre au 2 janvier)	Nombre cumulatif de cas, au 2 janvier
Nombre de cas	830	852	13 762
Hospitalisation nécessaire	11	4	317
Soins intensifs	4	0	71

Remarque : Les données doivent être interprétées avec prudence en raison des délais de signalement.

Source des données : système de GCC plus

Tableau 5 : Résumé des cas de COVID-19 liés aux éclosons dans les foyers de soins de longue durée : Ontario

Cas liés aux foyers de soins de longue durée	Cas signalés pendant la 52 ^e semaine (20 au 26 décembre)	Cas signalés pendant la 53 ^e semaine (27 décembre au 2 janvier)	Nombre cumulatif de cas, au 2 janvier
Résidents	689	632	11 406
Décès parmi les résidents	50	18	2 881
Travailleurs de la santé	230	215	4 511
Décès parmi les travailleurs de la santé	0	1	9

Remarques : Des renseignements sur la façon dont les résidents et les travailleurs de la santé des foyers de soins de longue durée sont identifiés sont présentés dans les notes techniques. Les données doivent être interprétées avec prudence en raison des délais de signalement.

Source des données : système de GCC plus

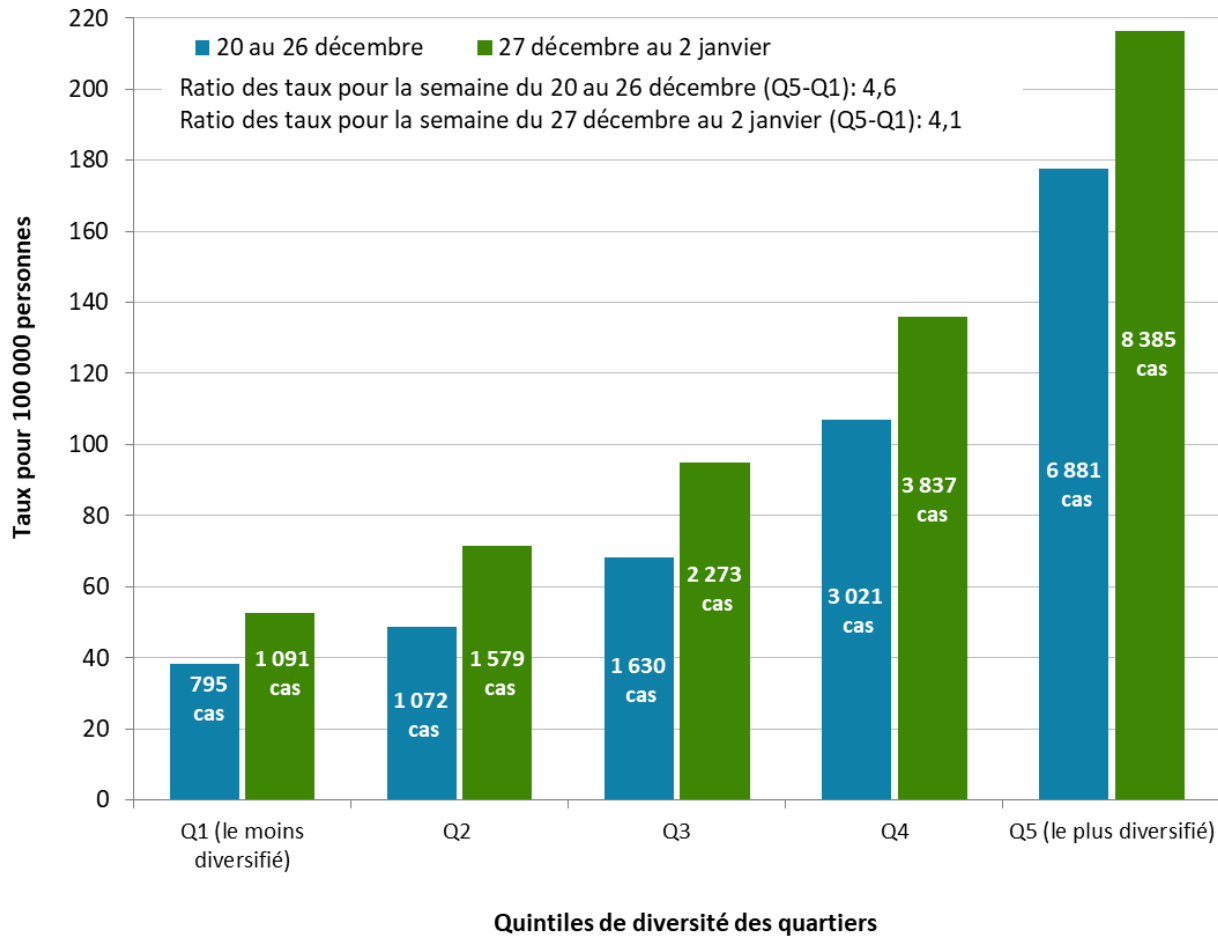
Tableau 6 : Résumé du nombre de cas confirmés de COVID-19 parmi les enfants d'âge scolaire, selon le groupe d'âge : Ontario

	Cas signalés pendant la 52 ^e semaine (20 au 26 décembre)	Cas signalés pendant la 53 ^e semaine (27 décembre au 2 janvier)	Nombre cumulatif de cas du 30 août au 2 janvier
Âges : de 4 à 8 ans	374	417	4 005
Âges : de 9 à 13 ans	538	677	5 673
Âges : de 14 à 17 ans	551	764	5 644

Remarques : Les données doivent être interprétées avec prudence en raison des délais de signalement. Comprend tous les cas confirmés de COVID-19 pour les groupes d'âge indiqués, quelle que soit la fréquentation scolaire. Le nombre cumulatif de cas comprend les cas de COVID-19 signalés à partir de la 36^e semaine (30 août au 5 septembre 2020).

Data Source: système de GCC plus

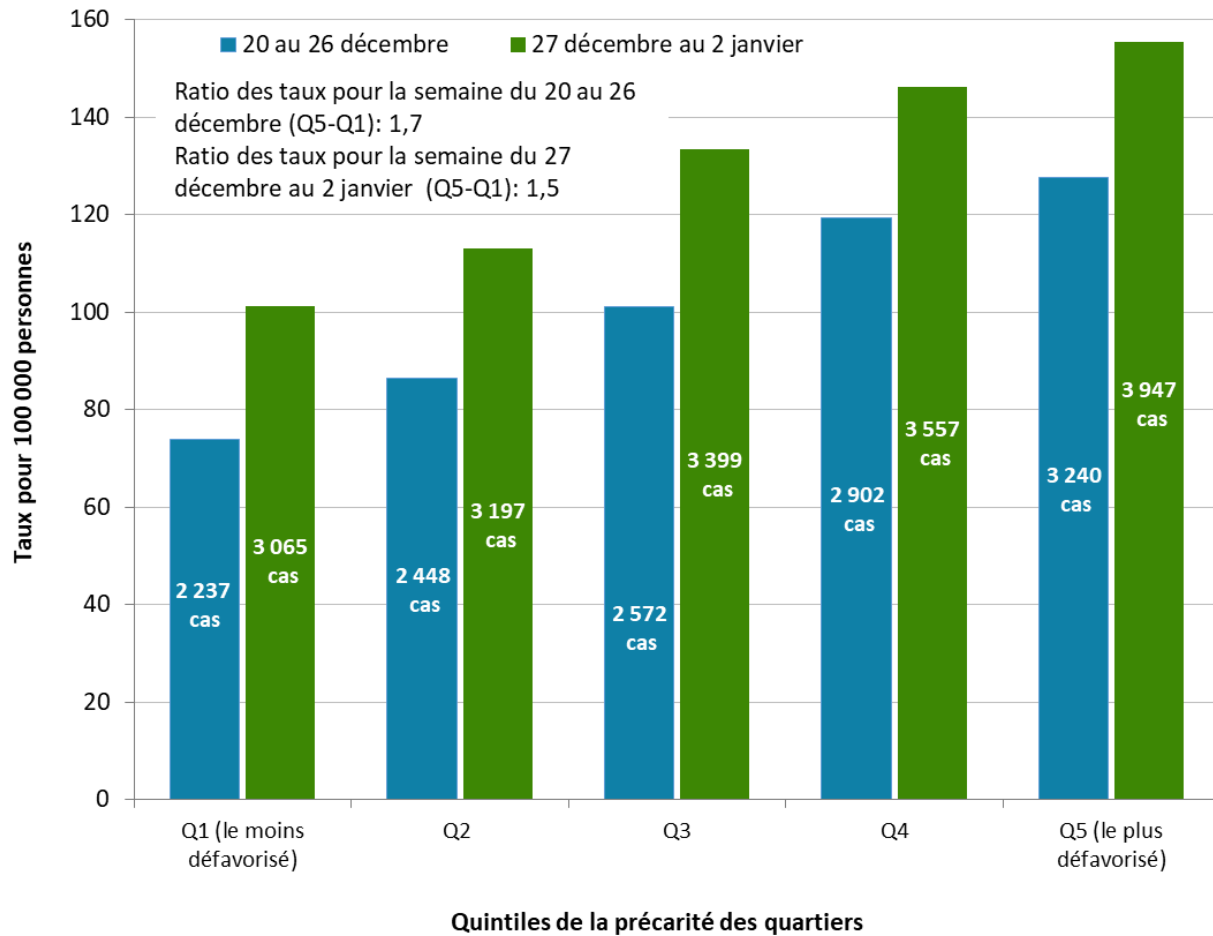
Figure 6 : Taux et nombre de cas confirmés de COVID-19 selon chaque quintile de diversité des quartiers : Ontario, 52^e semaine (20 au 26 décembre) et 53^e semaine (27 décembre au 2 janvier) 2020)



Remarques : La diversité des quartiers est mesurée à l’aide de la composante de concentration ethnique de l’indice de marginalisation ontarien. La dimension de la concentration ethnique est fondée sur la proportion de résidents non blancs et non autochtones ou la proportion d’immigrants qui se sont établis au Canada au cours des cinq dernières années.

Source des données : système de GCC plus, indice de marginalisation ontarien

Figure 7 : Taux et nombre de cas confirmés de COVID-19 selon chaque quintile de précarité des quartiers : Ontario, 52^e semaine (20 au 26 décembre) et 53^e semaine (27 décembre 2020 au 2 janvier 2021)

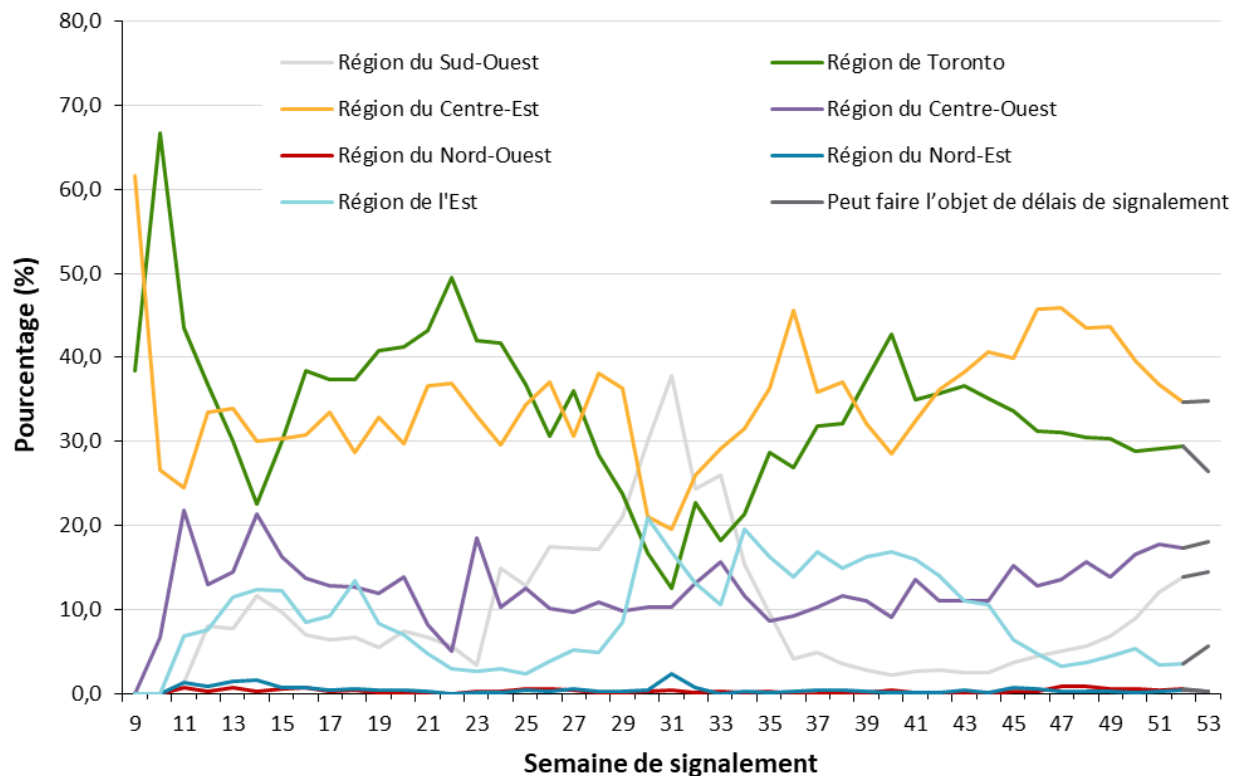


Remarques : La précarité des quartiers est mesurée à l’aide de la composante de précarité matérielle de l’indice de marginalisation ontarien. La dimension de la précarité matérielle est fondée sur les données du recensement canadien sur le revenu, la qualité du logement, le niveau de scolarité et les caractéristiques de la structure familiale pour évaluer la capacité des particuliers et des communautés à accéder aux besoins matériels de base et à les satisfaire.

Source des données : système de GCC plus, indice de marginalisation ontarien

Répartition géographique des cas

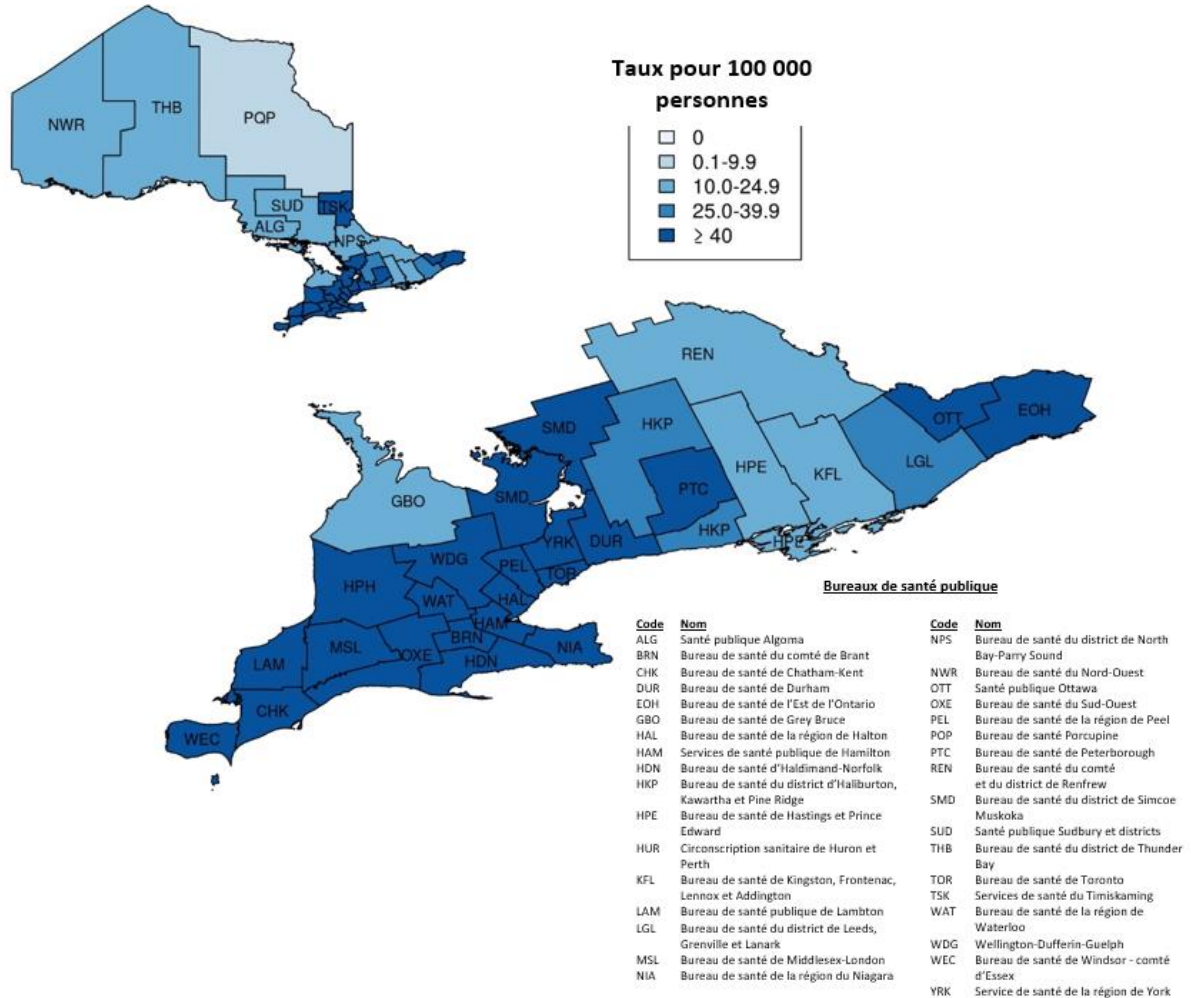
Figure 8 : Pourcentage des cas confirmés de COVID-19 selon la région et la semaine de signalement à un bureau de santé publique : Ontario



Remarque : Seules sont incluses les semaines comptant plus de 10 cas selon la date de signalement à un bureau de santé publique (à partir de la 9^e semaine). Comprend les cas dont la date de signalement s'échelonne de la 9^e semaine (23 au 29 février 2020) à la 53^e semaine (27 décembre 2020 au 2 janvier 2021). Une liste des bureaux de santé publique par région est présentée au tableau 2A de [l'annexe A](#).

Source des données : système de GCC plus

Figure 9 : Taux de cas confirmés de COVID-19 pendant la 53^e semaine de signalement à un bureau de santé publique (27 décembre 2020 au 2 janvier 2021), selon le bureau de santé publique : Ontario



Remarque : Le taux provincial de cas confirmés de COVID-19 signalés pendant la 53^e semaine était de 136,7 cas pour 100 000 personnes.

Source des données : système de GCC plus

Éclosions

Tableau 7 : Nombre d'éclosions de COVID-19 signalées par les bureaux de santé publique selon le type d'établissement : Ontario

Type d'établissement	Éclosions signalées pendant la 53 ^e semaine 27 décembre au 2 janvier	Nombre d'éclosions en cours	Nombre cumulatif d'éclosions signalées en date du 2 janvier
Établissements fournissant des soins	129	407	1 734
Foyers de soins de longue durée	59	221	964
Maisons de retraite	46	127	514
Hôpitaux	24	59	256
Lieux d'hébergement collectif	39	93	502
Établissements pénitentiaires	0	6	16
Refuges	5	12	91
Foyers de groupe/logements supervisés	30	68	334
Hébergement à court terme	0	0	7
Autres lieux d'hébergement collectif	4	7	54
Établissements d'enseignement	42	132	770
Garderies	14	57	252
Écoles élémentaires*	21	48	365
Écoles élémentaires et secondaires*	2	4	25
Écoles secondaires*	5	21	115
Établissements postsecondaires*	0	2	13
Autres établissements	81	295	1 412
Bars/restaurants/boîtes de nuit	7	22	129
Services médicaux/services de santé	2	9	60
Établissements de services personnels	0	2	11

Type d'établissement	Éclosions signalées pendant la 53 ^e semaine 27 décembre au 2 janvier	Nombre d'éclosions en cours	Nombre cumulatif d'éclosions signalées en date du 2 janvier
Établissements de conditionnement physique	2	12	51
Magasins de vente au détail	17	44	158
Autres établissements de loisirs	5	21	74
Lieux de travail - fermes	4	15	57
Lieux de travail - transformation des aliments	3	25	117
Autres types de lieux de travail	35	139	739
Autres	4	4	7
Inconnu	2	2	9
Nombre total d'éclosions	291	927	4 418

Remarque : La semaine de signalement reflète la date de signalement de l'éclosion ou, si cette date n'est pas disponible, la date de création du dossier de l'éclosion par le bureau de santé publique. Les éclosions en cours comprennent toutes les éclosions dont le dossier est « ouvert » dans le système de GCC plus sans qu'une « date de la fin de l'éclosion » soit indiquée, ou lorsque la date de début de l'éclosion (déterminée par la date du premier cas, ou si cette donnée est absente, la date de signalement, ou si cette donnée est absente, la date de création du dossier) remonte à plus de cinq mois, même pour les éclosions dont l'état de l'éclosion qui est indiqué dans système de GCC ou le SIISP est « ouvert ». Le début de l'éclosion est déterminé par la date d'apparition du premier cas, ou si cette donnée est absente, la date de déclaration de l'éclosion, ou encore, si cette donnée est aussi manquante, la date à laquelle l'éclosion a été inscrite dans le système. Les données de la semaine la plus récente doivent être interprétées avec prudence en raison des délais de signalement. Les catégories d'éclosions sont mutuellement exclusives. La catégorie des magasins de vente au détail comprend les établissements comme les épicerie, les pharmacies, les centres commerciaux, etc. La catégorie des autres types de lieux de travail comprend les bureaux ainsi que les services d'entreposage, d'expédition et de distribution, la construction, etc. La catégorie des autres établissements de loisirs comprend les lieux de divertissement, d'événements et de rassemblement (p. ex. les mariages), les lieux de culte, etc. La catégorie des services médicaux/services de santé comprend des lieux comme les cabinets de médecins ou les cliniques médicales, les centres de mieux-être, etc., et exclut les lieux énumérés dans la catégorie des établissements fournissant des soins.

* Le nombre cumulatif d'éclosions comprend celles qui ont été signalées dans les écoles à partir de la 36^e semaine (du 30 août au 5 septembre 2020). La reclassification continue des éclosions signalées dans les établissements peut résulter en un nombre d'éclosions différent de celui qui a été publié auparavant.

Source des données : système de GCC plus

Tableau 8 : Cas confirmés de COVID-19 liés aux éclosions selon le type d'établissement et la semaine de signalement à un bureau de santé publique : Ontario

Cas liés aux éclosions selon le type d'établissement	Cas signalés pendant la 52 ^e semaine (20 au 26 décembre)	Cas signalés pendant la 53 ^e semaine (27 décembre au 2 janvier)	Nombre cumulatif de cas
Établissements fournissant des soins	1 456	1 529	23 955
Foyers de soins de longue durée	1 070	1 018	17 467
Maisons de retraite	219	309	3 939
Hôpitaux	167	202	2 549
Lieux d'hébergement collectif	178	143	2 839
Établissements pénitentiaires	30	5	276
Refuges	12	17	688
Foyers de groupe/logements avec services de soutien	122	108	1 465
Hébergement à court terme	0	0	14
Autres lieux d'hébergement collectif	14	13	396
Établissements d'enseignement	177	89	2 542
Garderies	31	37	509
Écoles élémentaires*	101	33	1 357
Écoles élémentaires et secondaires*	8	4	176
Écoles secondaires*	37	15	461
Établissements postsecondaires*	0	0	39
Autres établissements	578	478	9 540
Bars/restaurants/boîtes de nuit	19	31	493
Services médicaux/services de santé	27	3	215
Établissements de services personnels	0	0	36
Établissements de conditionnement physique	12	14	428
Magasins de vente au détail	45	57	543

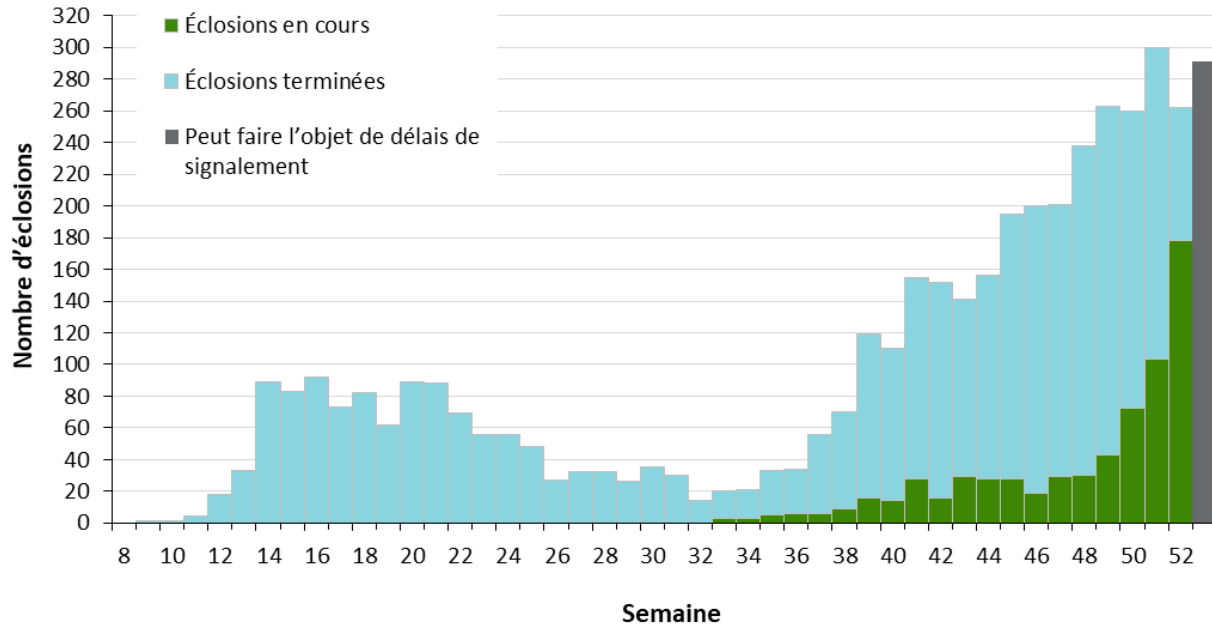
Cas liés aux éclosions selon le type d'établissement	Cas signalés pendant la 52 ^e semaine (20 au 26 décembre)	Cas signalés pendant la 53 ^e semaine (27 décembre au 2 janvier)	Nombre cumulatif de cas
Autres établissements de loisirs	14	7	590
Lieux de travail - fermes	97	74	1 803
Lieux de travail - transformation des aliments	92	62	1 261
Autres types de lieux de travail	260	199	4 013
Autres	9	22	69
Inconnu	3	9	89
Nombre total de cas	2 389	2 239	38 876

Remarque : Les données de la semaine la plus récente doivent être interprétées avec prudence en raison des délais de signalement. Les catégories d'éclosions sont mutuellement exclusives. La catégorie des magasins de vente au détail comprend les établissements comme les épiceries, les pharmacies, les centres commerciaux, etc. La catégorie des autres types de lieux de travail comprend les bureaux ainsi que les services d'entreposage, d'expédition et de distribution, la construction, etc. La catégorie des autres établissements de loisirs comprend les lieux de divertissement, d'événements et de rassemblement (p. ex. les mariages), les lieux de culte, etc. La catégorie des services médicaux/services de santé comprend des lieux comme les cabinets de médecins ou les cliniques médicales, les centres de mieux-être, etc., et exclut les lieux énumérés dans la catégorie des établissements fournissant des soins.

* Le nombre cumulatif d'éclosions comprend celles qui ont été signalées dans les écoles à partir de la 36^e semaine (du 30 août au 5 septembre 2020). La reclassification continue des éclosions signalées dans les établissements peut résulter en un nombre d'éclosions différent de celui qui a été publié auparavant.

Source des données : système de GCC plus

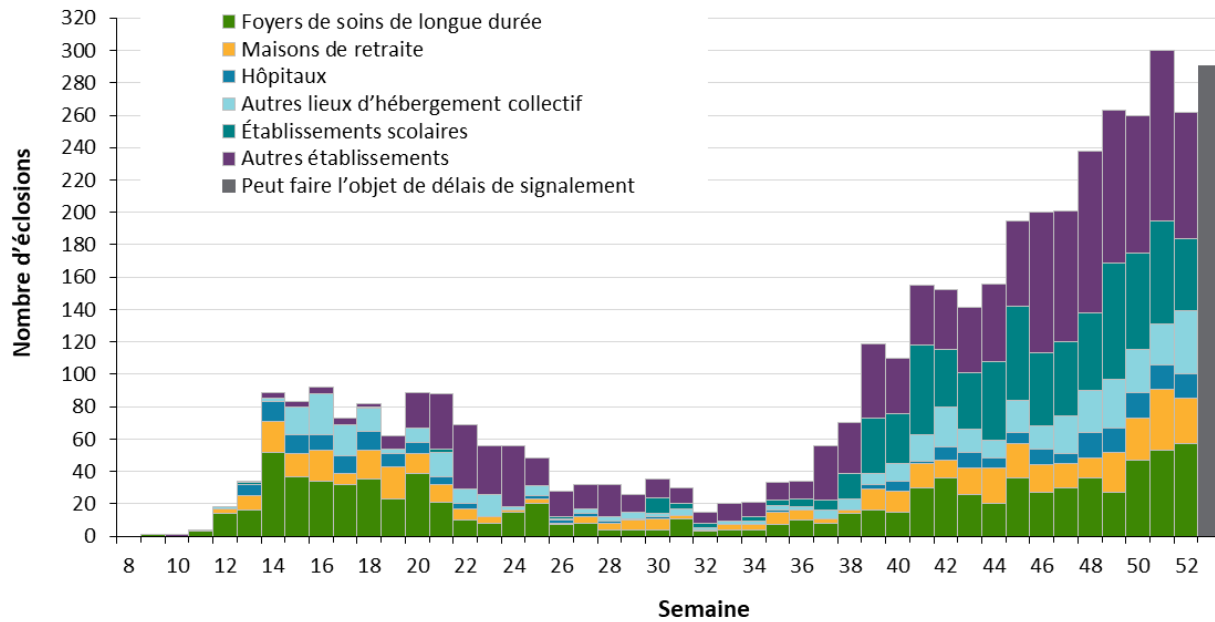
Figure 10 : Nombre d'éclosions de COVID-19 déclarées par les bureaux de santé publique selon le statut (éclosions en cours ou terminées) et la semaine de signalement à un bureau de santé publique : Ontario



Remarque : Si la date de signalement de l'éclosion à un bureau de santé publique n'est pas disponible, la date de création du dossier de l'éclosion par le bureau de santé publique est utilisée. Les éclosions en cours comprennent les éclosions dont le dossier est « ouvert » dans le système de GCC plus sans qu'une « date de la fin de l'éclosion » soit indiquée, ou lorsque la date de début de l'éclosion (déterminée par la date du premier cas, ou si cette donnée est absente, la date de signalement, ou si cette donnée est absente, la date de création du dossier) remonte à plus de cinq mois, même pour les éclosions dont l'état de l'éclosion qui est indiqué dans système de GCC ou le SIISP est « ouvert ». La 8^e semaine s'est échelonnée du 16 au 22 février 2020, tandis que la 53^e semaine s'est échelonnée du 27 décembre 2020 au 2 janvier 2021.

Source des données : système de GCC plus

Figure 11 : Nombre d'éclotions de COVID-19 déclarées par les bureaux de santé publique selon le type d'établissement et la semaine de signalement à un bureau de santé publique : Ontario



Remarque : Si la date de signalement de l'éclotion à un bureau de santé publique n'est pas disponible, la date de création du dossier de l'éclotion par le bureau de santé publique est utilisée. La 8^e semaine s'est échelonnée du 16 au 22 février 2020, tandis que la 53^e semaine s'est échelonnée du 27 décembre 2020 au 2 janvier 2021. Les lieux d'hébergement collectif comprennent les foyers de groupe, les refuges, les établissements pénitentiaires, etc. Les éclotions dans les autres établissements comprennent celles survenues dans les lieux de travail, les garderies, les écoles, les restaurants, les établissements de loisirs etc.

Source des données : système de GCC plus

Notes techniques

Sources des données

- Les données présentées dans ce résumé reflètent :
 - les données extraites de la base de données du Système intégré d'information sur la santé publique (SIISP) du ministère de la Santé de l'Ontario pour le Bureau de santé de Toronto, **à 13 h, le 5 janvier 2021;**
 - les données téléversées avec succès vers le ministère depuis les systèmes locaux : la base de données du système de saisie rapide de données sur le coronavirus (CORES) du Bureau de santé de Toronto, **à 14 h, le 5 janvier 2021;**
 - les données extraites avec succès par SPO du système de gestion des cas et des contacts (système de GCC) de la Santé publique pour tous les autres bureaux de santé publique, **à 13 h, le 5 janvier 2021.**
- Le système de GCC plus (qui comprend le système de GCC, le SIISP et le CORES) est constitué de systèmes dynamiques de déclaration des maladies, ce qui permet de mettre à jour de façon continue les données précédemment saisies. Par conséquent, les données extraites du système de GCC et des systèmes locaux constituent un instantané au moment de l'extraction et peuvent différer des résumés précédents ou ultérieurs.
- Les données relatives aux prévisions démographiques de l'Ontario pour 2020 ont été fournies par SavoirSanté Ontario, du ministère de la Santé de l'Ontario. Les données ont été extraites le 26 novembre 2019.
- La date de référence du Fichier de conversion des codes postaux de Statistique Canada (PCCF+) est de mai 2020.
- Les analyses de l'équité en matière de santé (diversité et précarité des quartiers) utilisent les données de l'indice de marginalisation ontarien de 2016 et les données démographiques du recensement du Canada de 2016 :
 - Matheson, FI; van Ingen, T. 2016 Ontario marginalization index. Toronto, ON: Providence St. Joseph's and St. Michael's Healthcare; 2018. Publié conjointement avec Santé publique Ontario.
 - Statistique Canada. Canada, provinces, territoires, divisions de recensement (DR), subdivisions de recensement (SDR) et aires de diffusion (AD) - Région de l'Ontario seulement. Disponible à : https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/details/download-telecharger/comp/page_dl-tc.cfm?Lang=F.

Mises en garde concernant les données et méthodologie : données sur les cas

- Les données ne représentent que les cas signalés aux bureaux de santé publique et consignés dans le système de GCC plus. Par conséquent, le nombre de cas signalés peuvent faire l'objet d'une sous-déclaration en raison de divers facteurs, comme la sensibilisation à la maladie, les démarches pour obtenir des soins médicaux, qui peut découler de la sévérité de la maladie, les pratiques cliniques, les modifications apportées à la façon d'effectuer les tests de laboratoire et les pratiques en matière de signalement.
- Les tendances observées au fil du temps doivent être interprétées avec prudence en ce qui concerne la plus récente période en raison des délais de signalement ou de saisie des données.
- Tous les cas répondant à la [définition provinciale des cas confirmés](#), conformément à la définition de cas de la COVID-19 établie par le ministère de la Santé de l'Ontario, sont inclus, sauf en cas d'indication contraire (p. ex., les analyses qui décrivent les liens entre la COVID-19 et la marginalisation). Cela comprend les personnes qui ont reçu un résultat positif de détection d'immunoglobulines G (anticorps IgG) sériques ou plasmatiques contre le SRAS-CoV-2, ce qui a été ajouté à la définition de cas confirmé le **6 août 2020**.
- Les cas de réinfection confirmés, c'est-à-dire lorsque le séquençage du génome indique que les deux épisodes sont causés par des lignées virales différentes, ajoutés à la définition de cas confirmé le 20 novembre 2020, sont comptés comme des enquêtes uniques.
- Dans le système de GCC plus, les cas de COVID-19 pour lesquels la classification ou la disposition a généré l'un des messages suivants : ENTRÉ PAR ERREUR, NON CONFORME À LA DÉFINITION, IGNORER, CAS EN DOUBLE ou toute autre variation de ces mentions ont été exclus. Le nombre de cas provinciaux de COVID-19 comprend les cas qui sont comptés une seule fois dans tous les systèmes à partir desquels les données sur les cas sont obtenues. Des doublons peuvent exister si ces cas n'ont pas été identifiés et résolus avant le téléversement des données au ministère.
- La date de signalement est la date à laquelle le cas a été signalé à un bureau de santé publique. Elle est différente de celle des variations des cas quotidiens publiés par la province pour la même période et reflète la différence entre les nombres cumulatifs de cas publiés par la province d'une journée à l'autre.
- Les semaines de signalement correspondent aux semaines de surveillance de la grippe de l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC).
- La date d'épisode de cas est fondée sur une estimation de la date probable de l'apparition de la maladie. Cette date est calculée en fonction de la date d'apparition des symptômes, de la date de prélèvement ou d'analyse des échantillons ou de la date à laquelle le cas est signalé à un bureau de santé publique.
- Les cas dont l'âge est inconnu ou manquant ont été exclus des analyses selon l'âge.
- Les travailleurs de la santé comprennent les cas qui ont répondu « Oui » à l'une ou l'autre des professions suivantes : travailleur de la santé, médecin, infirmière ou infirmier, dentiste, hygiéniste dentaire, sage-femme, autres techniciens médicaux, préposé aux services de soutien à la personne, thérapeute respiratoire, premier intervenant.

- Les cas rétablis sont déterminés uniquement pour les cas de COVID-19 qui ne sont pas décédés. Les cas décédés sont classés fatals et non rétablis. Les cas indiqués ci-dessous sont jugés rétablis :
 - les cas qui sont déclarés « rétablis » dans le système de GCC, selon l'évaluation du bureau de santé publique local;
 - les cas qui ne sont pas hospitalisés et qui en sont à 14 jours après leur date d'épisode ou la date de prélèvement des échantillons (lorsque la date d'apparition des symptômes est inconnue);
 - les cas qui sont hospitalisés (aucune date de fin de l'hospitalisation n'est indiquée) et dont le dossier est fermé dans le SIISP (indiquant que le suivi du bureau de santé publique est terminé) et qui en sont à 14 jours après l'apparition de leurs symptômes ou de la date de prélèvement des échantillons.
- Les données sur les hospitalisations, les admissions aux soins intensifs et les décès sont probablement sous-déclarées, car ces événements peuvent survenir après l'achèvement du suivi des cas par la santé publique. Les cas qui ont été hospitalisés ou qui sont décédés après le suivi peuvent ne pas être saisis dans le système de GCC.
- Le nombre de décès est déterminé à l'aide du champ de résultat dans le système de GCC. Tout cas marqué « Fatal » est inclus dans les données sur le nombre de décès. Le champ Type de décès dans le système de GCC n'est plus utilisé aux fins de l'analyse des données.
 - La date de décès est déterminée selon la date du champ de résultat des cas marqués « Fatal ».
- Les hospitalisations comprennent tous les cas pour lesquels une date d'hospitalisation était indiquée au moment de l'extraction des données. Cela comprend les cas qui ont reçu leur congé de l'hôpital ainsi que les cas qui sont toujours hospitalisés. Les visites aux urgences ne sont pas incluses dans le nombre d'hospitalisations signalées.
- Les admissions aux soins intensifs comprennent tous les cas pour lesquels une date d'admission aux soins intensifs était indiquée au moment de l'extraction des données. Il s'agit d'un sous-ensemble du nombre de cas hospitalisés. Cela comprend les cas qui ont été traités ou qui sont toujours traités aux soins intensifs.
- La source probable d'infection est déterminée en examinant les champs relatifs au lien épidémiologique et à l'état du lien épidémiologique dans le système de GCC et les systèmes locaux. Si ces champs n'indiquent aucun lien épidémiologique, les champs des facteurs de risque sont examinés afin de déterminer si un cas est lié à un voyage ou à une éclosion confirmée, a été en contact avec un cas, a un lien épidémiologique – type non spécifié, n'a aucun lien épidémiologique (transmission communautaire sporadique), a été signalé alors que la source est inconnue ou lorsqu'aucune donnée n'est signalée. Dans certains cas, aucune donnée n'est communiquée si le cas est introuvable, s'il a été perdu aux fins du suivi ou s'il a été transmis à la Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits (DGSPNI). Les cas ayant plusieurs facteurs de risque sont placés dans un seul groupe ayant une source d'infection probable selon une hiérarchie déterminée comme suit :
 - les cas dont la date d'épisode est *le 1^{er} avril 2020 ou après* cette date : lié à une éclosion > contact étroit avec un cas confirmé > lié à un voyage > aucun lien épidémiologique connu > données manquantes ou inconnues;

- les cas dont la date d'épisode est *antérieure au 1^{er} avril 2020* : lié à une éclosion > contact étroit avec un cas confirmé > aucun lien épidémiologique connu > données manquantes ou inconnues.
- L'appellation « Résident d'un foyer de soins de longue durée » comprend les cas ayant répondu « Oui » au facteur de risque « Résident d'un foyer de soins de longue durée » ou « Oui » au facteur de risque « Résident d'une maison de soins infirmiers ou d'un autre établissement de soins de longue durée » et signalés dans le cadre d'une éclosion dans un foyer de soins de longue durée (dans le champ du nombre d'éclosions ou des commentaires de cas); ou signalés dans le cadre d'une éclosion dans un foyer de soins de longue durée (dans le champ du nombre d'éclosions ou des commentaires de cas) avec un âge supérieur à 70 ans et n'ayant pas répondu « Non » aux facteurs de risque « Résident d'un foyer de soins de longue durée » ou « Résident d'une maison de soins infirmiers ou d'un autre établissement de soins de longue durée ». L'appellation « Résidents d'un foyer de soins de longue durée » exclut les cas ayant répondu « Oui » aux facteurs de risque de l'une ou l'autre des professions des travailleurs de la santé.
- L'appellation « travailleurs de la santé liés aux éclosions dans les foyers de soins de longue durée » comprend les « travailleurs de la santé » associés à une éclosion dans un foyer de soins de longue durée (indiquée dans le champ du nombre d'éclosions ou de commentaires sur le cas). Les cas ayant répondu « Oui » au facteur de risque « Résident d'un foyer de soins de longue durée » ou « Résident d'une maison de soins infirmiers ou d'un autre établissement de soins de longue durée » ainsi qu'à une variable calculée de la catégorie « travailleurs de la santé » ont été exclus.
- Les « cas liés aux éclosions dans les écoles » comprennent les cas liés à une éclosion, selon le palier scolaire (élémentaire, élémentaire/secondaire, secondaire, postsecondaire), qui répond à la définition d'une [éclosion dans les écoles](#).
- Les types d'établissement d'enseignement sont définis par le ministère de l'Éducation.
 - Les écoles élémentaires et secondaires comprennent les écoles publiques et privées qui offrent aux enfants un enseignement de diverses années d'études (p. ex. de la maternelle à la 8^e année, de la 9^e à la 12^e année, et de la maternelle à la 12^e année).
- La répartition du nombre de cas par région géographique est fondée sur l'emplacement du bureau de santé où a été fait le diagnostic (BSD). Le BSD s'entend du bureau de santé publique sur le territoire duquel le cas résidait au moment de l'apparition de la maladie et pas nécessairement du lieu d'exposition. Les cas pour lesquels le BSD déclaré est le MSSLD (afin d'indiquer qu'un cas n'est pas un résident de l'Ontario) ont été exclus des analyses.
 - Les bureaux de santé publique de la RGT comprennent le Bureau de santé de Durham, le Bureau de santé de la région de Peel, Bureau de santé de Toronto et le Service de santé de la région de York.
- Les éclosions en cours sont celles dont le dossier est « ouvert » dans le système de GCC plus sans qu'une « date de la fin de l'éclosion » soit indiquée. Les éclosions terminées comprennent toutes les éclosions dont le dossier est « fermé » ou indique une « date de la fin de l'éclosion » dans système de GCC, ou lorsque la date de début de l'éclosion (déterminée par la date du premier cas, ou si cette donnée est absente, la date de signalement, ou si cette donnée est absente, la date de création du dossier) remonte à plus de cinq mois, même pour les éclosions dont l'état de l'éclosion qui est indiqué dans système de GCC ou le SIISP est « ouvert ».

- Les éclosions sont déclarées par le médecin hygiéniste local ou son représentant conformément à la *Loi sur la protection et la promotion de la santé* et aux critères énoncés dans [les documents d'orientation du ministère](#).
- Les éclosions en milieu scolaire comprennent les éclosions déclarées pendant ou après la 36^e semaine (30 août au 5 septembre).

Mises en garde concernant les données et la méthodologie – ON-Marg

- L'indice de marginalisation ontarien (ON-Marg) est un outil de données qui combine un large éventail d'indicateurs démographiques en plusieurs volets particuliers de la précarité. Il s'agit d'un indice fondé sur le territoire qui attribue une mesure de la précarité en fonction des caractéristiques d'un quartier et non des caractéristiques individuelles. Ainsi, les tendances démographiques générales d'un quartier peuvent ne pas refléter tous les résidents d'un quartier en raison de l'hétérogénéité inhérente des caractéristiques démographiques qui peuvent varier considérablement, en particulier dans les grandes zones rurales. Pour obtenir plus de renseignements à ce sujet, veuillez consulter le [site Web d'ON-Marg de SPO](#).
- La diversité des quartiers est définie à l'aide de la composante de concentration ethnique d'ON-Marg, qui mesure les populations susceptibles d'être en situation de précarité pour des raisons liées au racisme et à la discrimination. La diversité reflète la proportion de résidents non blancs et non autochtones (minorité visible) ou la proportion d'immigrants établis au Canada au cours des cinq dernières années. L'expression « minorité visible » est utilisée par Statistique Canada. Même si elle est jugée dépassée, celle-ci est utilisée dans le présent document par souci de cohérence avec le recensement canadien.
- La précarité des quartiers est mesurée à l'aide de la composante de précarité matérielle de l'indice de marginalisation ontarien d'ON-Marg, qui est étroitement liée à la pauvreté et qui reflète l'incapacité des particuliers et des communautés à répondre à leurs besoins matériels de base. Les indicateurs faisant partie de cette composante mesurent le revenu, la qualité du logement, le niveau de scolarité et les caractéristiques de la structure familiale.
- Dans le présent document, les « quartiers » correspondent aux aires de diffusion du recensement. L'indicateur de lien unique du Fichier de conversion des codes postaux (PCCF+) a été utilisé afin de recenser les personnes selon une aire de diffusion en fonction de leur code postal de résidence. Les cas sont ensuite attribués à un quintile de précarité contenant 20 % des quartiers de l'Ontario. Les quintiles des composantes de concentration ethnique et de précarité matérielle vont de 1 à 5. Le quintile 1 est celui ayant le degré le plus faible de précarité (c.-à-d. le moins diversifié ou défavorisé), tandis que le quintile 5 est celui ayant le degré le plus élevé de précarité (c.-à-d. le plus diversifié ou défavorisé).
- Les personnes décrites ci-dessous ne sont pas incluses dans les analyses qui résument l'impact de la COVID-19 parmi les Ontariennes et Ontariens qui peuvent vivre en situation de précarité.
 - Les personnes qui ont reçu un résultat positif au test de dépistage de la COVID-19 qui résident dans les établissements et les lieux d'hébergement collectif ne sont pas incluses dans les données de recensement à partir desquelles les indicateurs de marginalisation (concentration ethnique et précarité matérielle) sont dérivés. Bien que ces cas représentent un grand nombre de cas et de décès dans l'ensemble, leur exclusion permet d'assurer des

comparaisons appropriées puisque les résidents des établissements et des lieux d'hébergement collectif sont exclus d'ON-Marg.

- Les personnes qui ont reçu un résultat positif au test de dépistage de la COVID-19 qui résident dans les aires de diffusion du recensement où les données ont été supprimées, et les cas dont les codes postaux sont manquants ou invalides n'ont pas pu être attribués à un quintile de précarité.
- En raison de la suppression des données de certains indicateurs du recensement sur les réserves indiennes en Ontario, les résidents des réserves indiennes n'ont pas pu être inclus dans le système ON-Marg. Par conséquent, les personnes qui ont reçu un résultat positif au test de dépistage de la COVID-19 et qui vivent dans des réserves indiennes n'ont pas pu être classées dans un quintile de précarité. Même si les Autochtones vivant hors réserve sont inclus dans cette analyse, à l'heure actuelle, les données sur l'identité autochtone ne sont pas recueillies ou saisies dans les dimensions d'ON-Marg.

Annexe A

Tableau 1A. Cas confirmés de COVID-19 selon la semaine de signalement à un bureau de santé publique : Ontario

Semaine de signalement	Date de début	Date de fin	Nombre de cas	Nombre cumulatif
2	5 janvier 2020	11 janvier 2020	0	2
3	12 janvier 2020	18 janvier 2020	0	2
4	19 janvier 2020	25 janvier 2020	3	5
5	26 janvier 2020	1 ^{er} février 2020	1	6
6	2 février 2020	8 février 2020	0	6
7	9 février 2020	15 février 2020	0	6
8	16 février 2020	22 février 2020	1	7
9	23 février 2020	29 février 2020	13	20
10	1 ^{er} mars 2020	7 mars 2020	15	35
11	8 mars 2020	14 mars 2020	147	182
12	15 mars 2020	21 mars 2020	448	630
13	22 mars 2020	28 mars 2020	1 326	1 956
14	29 mars 2020	4 avril 2020	2 800	4 756
15	5 avril 2020	11 avril 2020	3 168	7 924
16	12 avril 2020	18 avril 2020	4 273	12 197
17	19 avril 2020	25 avril 2020	3 653	15 850
18	26 avril 2020	2 mai 2020	2 905	18 755
19	3 mai 2020	9 mai 2020	2 346	21 101
20	10 mai 2020	16 mai 2020	2 234	23 335
21	17 mai 2020	23 mai 2020	2 613	25 948
22	24 mai 2020	30 mai 2020	2 615	28 563

Semaine de signalement	Date de début	Date de fin	Nombre de cas	Nombre cumulatif
23	31 mai 2020	6 juin 2020	2 306	30 869
24	7 juin 2020	13 juin 2020	1 469	32 338
25	14 juin 2020	20 juin 2020	1 231	33 569
26	21 juin 2020	27 juin 2020	1 253	34 822
27	28 juin 2020	4 juillet 2020	1 085	35 907
28	5 juillet 2020	11 juillet 2020	865	36 772
29	12 juillet 2020	18 juillet 2020	932	37 704
30	19 juillet 2020	25 juillet 2020	995	38 699
31	26 juillet 2020	1 ^{er} août 2020	804	39 503
32	2 août 2020	8 août 2020	597	40 100
33	9 août 2020	15 août 2020	611	40 711
34	16 août 2020	22 août 2020	729	41 440
35	23 août 2020	29 août 2020	855	42 295
36	30 août 2020	5 septembre 2020	976	43 271
37	6 septembre 2020	12 septembre 2020	1 505	44 776
38	13 septembre 2020	19 septembre 2020	2 392	47 168
39	20 septembre 2020	26 septembre 2020	3 130	50 298
40	27 septembre 2020	3 octobre 2020	4 242	54 540
41	4 octobre 2020	10 octobre 2020	5 052	59 592
42	11 octobre 2020	17 octobre 2020	5 300	64 892
43	18 octobre 2020	24 octobre 2020	6 056	70 948
44	25 octobre 2020	31 octobre 2020	6 400	77 348
45	1 ^{er} novembre 2020	7 novembre 2020	7 620	84 968
46	8 novembre 2020	17 novembre 2020	10 428	95 396

Semaine de signalement	Date de début	Date de fin	Nombre de cas	Nombre cumulatif
47	15 novembre 2020	21 novembre 2020	9 927	105 323
48	22 novembre 2020	28 novembre 2020	11 036	116 359
49	29 novembre 2020	5 décembre 2020	12 662	129 021
50	6 décembre 2020	12 décembre 2020	13 098	142 119
51	13 décembre 2020	19 décembre 2020	15 720	157 839
52	20 décembre 2020	26 décembre 2020	15 529	173 368
53	27 décembre 2020	2 janvier 2021	20 324	193 692

Tableau 2A : Cas confirmés de COVID-19 selon le bureau de santé publique et la région : Ontario

Nom du bureau de santé publique	Cas signalés pendant la 52 ^e semaine	Taux pour 100 000 personnes pendant la 52 ^e semaine	Cas signalés pendant la 53 ^e semaine	Taux pour 100 000 personnes pendant la 53 ^e semaine
Bureau de santé du Nord-Ouest	22	25,1	17	19,4
Bureau de santé du district de Thunder Bay	60	40,0	31	20,7
TOTAL NORD-OUEST	82	34,5	48	20,2
Santé publique Algoma	3	2,6	14	12,2
Bureau de santé publique du district de North Bay-Parry Sound	13	10,0	15	11,6
Bureau de santé de Porcupine	6	7,2	4	4,8
Santé publique Sudbury et districts	13	6,5	21	10,6
Services de santé du Timiskaming	25	76,5	16	48,9
TOTAL NORD-EST	60	10,7	70	12,5
Santé publique Ottawa	364	34,5	718	68,1
Bureau de santé de l'Est de l'Ontario	104	49,8	270	129,4
Bureau de santé de Hastings et Prince Edward	16	9,5	34	20,2
Bureau de santé de Kingston, Frontenac, Lennox et Addington	52	24,4	41	19,3
Bureau de santé du district de Leeds, Grenville et Lanark	17	9,8	51	29,5
Bureau de santé du comté et du district de Renfrew	10	9,2	24	22,1
TOTAL EST	563	29,2	1 138	59,1
Bureau de santé de Durham	626	87,9	938	131,7

Nom du bureau de santé publique	Cas signalés pendant la 52 ^e semaine	Taux pour 100 000 personnes pendant la 52 ^e semaine	Cas signalés pendant la 53 ^e semaine	Taux pour 100 000 personnes pendant la 53 ^e semaine
Bureau de santé du district d'Haliburton, Kawartha et Pine Ridge	43	22,8	72	38,1
Bureau de santé de la région de Peel	2 843	177,0	3 382	210,6
Bureau de santé de Peterborough	45	30,4	72	48,7
Bureau de santé du district de Simcoe Muskoka	345	57,5	404	67,4
Service de santé de la région de York	1 492	121,7	2 217	180,9
TOTAL CENTRE-EST	5 394	120,4	7 085	158,1
Bureau de santé de Toronto	4 569	146,4	5 386	172,6
TOTAL TORONTO	4 569	146,4	5 386	172,6
Bureau de santé de Chatham-Kent	49	46,1	122	114,8
Bureau de santé de Grey Bruce	35	20,6	42	24,7
Bureau de santé de Huron-Perth	107	76,6	110	78,7
Bureau de santé publique de Lambton	137	104,6	303	231,4
Bureau de santé de Middlesex-London	465	91,6	599	118,0
Bureau de santé du Sud-Ouest	217	102,6	343	162,2
Bureau de santé de Windsor - comté d'Essex	1 157	272,3	1 417	333,5
TOTAL SUD-OUEST	2 167	128,2	2 936	173,6
Bureau de santé du comté de Brant	80	51,5	140	90,2

Nom du bureau de santé publique	Cas signalés pendant la 52 ^e semaine	Taux pour 100 000 personnes pendant la 52 ^e semaine	Cas signalés pendant la 53 ^e semaine	Taux pour 100 000 personnes pendant la 53 ^e semaine
Services de santé publique de Hamilton	631	106,6	965	163,0
Bureau de santé d'Haldimand-Norfolk	65	57,0	126	110,4
Bureau de santé de la région de Halton	536	86,6	674	108,9
Bureau de santé publique de la région du Niagara	518	109,6	743	157,3
Bureau de santé de la région de Waterloo	566	96,9	652	111,6
Bureau de santé de Wellington-Dufferin-Guelph	298	95,5	361	115,7
TOTAL CENTRE-OUEST	2 694	94,5	3 661	128,5
TOTAL ONTARIO	15 529	104,5	20 324	136,7

Remarque : Les données doivent être interprétées avec prudence en raison des délais de signalement.

Avis de non-responsabilité

Santé publique Ontario (SPO) a conçu le présent document. SPO offre des conseils scientifiques et techniques au gouvernement, aux agences de santé publique et aux fournisseurs de soins de santé de l'Ontario. Les travaux de SPO s'appuient sur les meilleures données probantes disponibles au moment de leur publication.

L'application et l'utilisation du présent document relèvent de la responsabilité des utilisateurs. SPO n'assume aucune responsabilité relativement aux conséquences de l'application ou de l'utilisation du document par quiconque.

Le présent document peut être reproduit sans permission à des fins non commerciales seulement, sous réserve d'une mention appropriée de Santé publique Ontario. Aucun changement ni aucune modification ne peuvent être apportés à ce document sans la permission écrite explicite de Santé publique Ontario.

Modèle proposé pour citer le document

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). Résumé épidémiologique hebdomadaire - Cas de COVID-19 en Ontario : pleins feux sur la période du 27 décembre 2020 au 2 janvier 2021. Toronto, ON. Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2020.

Pour en savoir plus

Pour obtenir plus de renseignements, faites parvenir un courriel à cd@oahpp.ca.

Santé publique Ontario

Santé publique Ontario est un organisme du gouvernement de l'Ontario voué à la protection et à la promotion de la santé de l'ensemble de la population ontarienne, ainsi qu'à la réduction des iniquités en matière de santé. Santé publique Ontario met les connaissances et les renseignements scientifiques les plus pointus du monde entier à la portée des professionnels de la santé publique, des travailleurs de la santé de première ligne et des chercheurs.

Pour obtenir plus de renseignements au sujet de SPO, veuillez consulter santepubliqueontario.ca.

